

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

SIX MOIS : 6 FR. — UN AN : 10 FR.
(Etranger, port en sus)
(les abonnements se payent d'avance).

PARAIT LE MARDI ET LE VENDREDI

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. 14. — TUNIS
Les annonces sont reçues au bureau du journal et à l'Agence de Publicité, 9, rue Sadikia

INSERTIONS

Annonces diverses, la ligne 0 40
Réclames » 0 60
Chronique locale » 1 50
(Payables d'avance)

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1893.

Bourse de Paris

Cours du 10 avril 1893

| | |
|--|--------|
| 3 0/0 | 96 75 |
| 4 1/2 0/0..... | 106 60 |
| Tunisienne 3 0/0..... | 489 00 |
| Monts-de-Piété Tunisiens..... | 510 » |
| Crédit foncier de Tunisie..... | 300 » |
| Compagnie Algérienne..... | 475 » |
| Banque de Tunisie..... | 254 » |
| C ^{ie} G ^{ie} Transatlantique..... | 488 » |
| Gaz et eaux de Tunis..... | |
| Bone-Guelma..... | 707 » |

Rien ne presse...

A quoi bon redire une fois de plus tout ce qui a été dit tant de fois au sujet des droits absurdes qui frappent les marchandises destinées à l'exportation, tant à leur passage en ville pour se rendre au point d'embarquement, qu'à leur sortie de la Tunisie !

Ces réclamations ont eu, à un certain moment, un tel écho que la Chambre de Commerce, ordinairement endormie, s'est réveillée en sursaut pour émettre un vœu favorable à la suppression des droits de sortie et d'octroi, dont sont encore frappées diverses marchandises, notamment les laines, les cuirs, etc., etc.

Jusqu'à présent, nous ne voyons pas bien à quoi ont abouti et les réclamations de la presse, et le vœu de la Chambre de Commerce ; les choses ne se passent pas autrement qu'autrefois, et les intéressés attendent toujours que le gouvernement se décide à prendre une décision.

Il paraîtrait que le directeur des Finances, M. Ducrocquet, ne serait pas étranger à ces lenteurs ; il trouverait que « rien ne presse » pour donner satisfaction aux industriels qui travaillent dans ces articles.

Comme c'est simple à dire « rien ne presse » pour celui qui, comme M. Ducrocquet, passe à la caisse le trente de chaque mois pour y toucher son gros douzième d'appointements ; nous voudrions voir la tête qu'il ferait si on lui disait « attendez donc, rien ne presse ».

Comment diable se fait-il qu'il ne sait pas comprendre que ce qui est mauvais pour lui, ne peut être bon pour les autres ; comment ne comprend-il pas que les Français qui font le commerce des laines, des peaux, etc., en seront bientôt réduits à fermer leurs boutiques, si le gouvernement ne fait rien pour les mettre sur le même pied d'égalité avec leurs concurrents d'Algérie ou de l'Etranger.

Et le budget ? !

Parkleu ! nous nous attendons bien à cette riposte, c'est le grand cheval de bataille que M. Ducrocquet enfourche lorsque des importuns viennent le troubler dans son *far niente*.

Le budget a les flancs assez larges pour qu'on puisse sans danger y pratiquer une faible ouverture qui, d'ailleurs, serait facile à boucher en faisant quelques économies sur les dépenses inutiles ; mais cela demande naturellement un peu de travail et un tout petit peu d'attention ; c'est pourquoi M.

le directeur des Finances Ducrocquet trouve plus facile de laisser les choses aller comme elles vont.

Après cela, il ne faut point s'étonner que l'industrie et le commerce d'exportation dépérissent tous les jours de plus en plus.

Pour peu que cela continue, on verra les industriels procéder de la même façon qu'un banquier à une table de baccarat ; ne pouvant plus tenir le coup, ils passeront la main à un autre qui, peu de temps après, la repassera à un nouveau venu, et cela continuera ainsi jusqu'à extinction d'industriel en laissant, chaque fois, un décafé de plus sur le pavé de Tunis !....

Le dernier de ces héros qui succombera pourra s'écrier, parodiant le vers classique :

Du dernier des industriels français, voilà [ce qu'il en reste]

Une faillite gigantesque !!!

M. Ducrocquet, rien ne presse.

Vous nous arrivez, Monsieur le Ministre, fort à propos, pour tirer au clair une question qui tient au cœur de toute la colonie française.

Un certain nombre de vos contrôleurs et contrôleurs suppléants, qui fonctionnent de vice-consuls de France, ont été accusés, par un journal hebdomadaire, de toutes sortes de méfaits, qui, s'ils sont prouvés, comme je suis en droit de le supposer, parce que, l'homme qui les a accusés n'est pas un enfant et qu'avant de porter des accusations aussi graves sur les représentants de la France en Tunisie il a dû se tâter plusieurs fois le pouls, vous mettront dans l'obligation de pratiquer une forte saignée dans le corps des contrôleurs.

Vous penserez, comme tout le monde, Monsieur le ministre, que vos représentants directs, ne peuvent rester sous le coup d'accusations de concussion, de prévarication, etc, et que saisissez-les ?

Eux-mêmes doivent avoir à cœur que la lumière se fasse éclatante afin que la suspicion qui pèse actuellement sur tous, ne s'égare pas sur ceux qui ont la conscience tranquille et n'ont à se reprocher aucun des méfaits dont on les a accusés.

Je sais que M. Bourde, ce directeur incomparable des Renseignements et des Contrôles — lorsqu'on lui a parlé de cela, s'est mis à rire, à hausser les épaules et a dit que cela ne les atteignait pas de la part d'un bonapartiste !!!

(Bonapartiste, qui était en tous cas, autrefois son ami et chez qui, il a déjeuné plusieurs fois.)

Il faut être fou, vous en conviendrez pour tenir un langage pareil. Mais ce langage ne nous étonne nullement dans la bouche de ce fonctionnaire qui a des idées toutes particulières sur la reconnaissance du ventre.

Le corps des contrôleurs n'est pas si nombreux que cela, on en compte en tout vingt-cinq.

Vous voudrez bien, j'en ai la conviction, pour le bon renom de la France en la Régence et pour l'honneur du corps des contrôleurs que la lumière soit faite sur les accusations graves qui ont été lancées contre vos vingt-cinq subordonnés.

L. de P.

Un journal local annonce que M. Ducrocquet a donné l'ordre de suspendre toute inscription de Fezzani, Marocains, etc, sur les listes de la médjba, en attendant qu'une décision soit prise à Paris.

Il se peut que l'on ait donné cet ordre, mais il n'empêche qu'on arrête toujours ceux qui sont inscrits et que c'est à « coups de trique » qu'on les mène dans les prisons, où on les dépouille de tout l'argent qu'ils possèdent.

Cette manière d'agir est indigne d'un gouvernement qui se respecte.

UN VŒU IDIOT

Sur la proposition de M. Dumont, son secrétaire général, la Chambre d'Agriculture, « considérant que la décision de la Conférence Consultative concernant l'adoption du système métrique pour les poids et mesures n'a pas encore reçu d'application, a été d'avis que le gouvernement prenne au plus tôt les mesures nécessaires pour l'adoption définitive du système métrique dans toute l'étendue de la Régence !!! »

Messieurs les membres de notre Chambre d'Agriculture ont-ils bien réfléchi, en votant le vœu présenté par M. Dumont ? ont-ils sérieusement examiné les conséquences de l'adoption du système métrique ?

Nous ne craignons pas de dire bien haut qu'ils ont voté à la légère, en cette circonstance, et nous espérons fermement que le gouvernement voudra bien ne tenir aucun compte de ce vœu.

L'adoption du système métrique pour les poids et mesures aurait la même conséquence ruineuse que celle de la transformation de la caroube en pièce de cinq centimes et porterait, peut-être, à son comble l'hostilité des sujets tunisiens à notre égard.

On n'ignore pas que la transformation du billon a fait tout renchérir du trente pour cent, au grand mécontentement, non seulement des indigènes, mais encore des étrangers de toutes les nationalités.

La livre arabe pèse exactement 612 grammes, par conséquent, le kilo 1,224, c'est-à-dire 224 grammes de plus que le nôtre : si l'on adoptait, malheureusement, l'idée de la Chambre d'Agriculture, cette mesure porterait sûrement à son comble la colère des Tunisiens et pourrait nous amener des désordres et des ennuis de toutes sortes.

Lors de la transformation de la monnaie et si malheureuse de la monnaie de cuivre les Tunisiens ont bougonné fort contre la France, il en serait de même si l'on voulait encore appliquer un système qui ferait perdre au consommateur, déjà pas si heureux, plus du 20 pour cent qu'il faut ajouter au 30 pour cent résultant de la suppression de la caroube. En deux ans, l'augmentation serait exactement, pour les indigènes surtout, de plus du cinquante pour cent.

La richesse du pays ne permet pas cela, aussi conjurons-nous le gouvernement de ne donner aucune suite au vœu insensé, que d'aucuns taxent même d'idiot, présenté par M. le secrétaire général de la Chambre d'Agriculture.

MÉDECINS ET PHARMACIENS

Nous apprenons qu'il circule en ce moment à Tunis, parmi les médecins diplômés, une pétition demandant la suppression des médecins autorisés à exercer dans la Régence sans aucun diplôme. Nous sommes loin de blâmer les médecins qui ont pris l'initiative d'une pareille pétition. La médecine étant une science difficile à connaître et demandant de longues et laborieuses études, on ne pourra jamais trop demander à ceux qui ont embrassé cette profession si honorable ; mais il est fort à craindre que cette pétition ne reste lettre morte, parce que la plupart des autorisés sont étrangers et que l'autorisation n'a pas été temporaire, mais définitive. Ce qu'on peut faire : c'est d'empêcher de nouvelles installations ; le fera-t-on ?

La façon dont on applique les lois sur la pharmacie nous permet de croire qu'on ne fera pas mieux respecter les lois sur la médecine.

Il est défendu aux pharmaciens de vendre leur officine à une personne non diplômée et de lui servir de prête-nom : eh ! le bon billon... et comme ça n'empêche guère les marchands de drogues de se succéder ou de s'installer sans diplômes au détriment des pharmaciens diplômés.

Mais cette pétition faite dans l'intérêt du malade, comment se fait-il donc que ces mêmes médecins ne demandent pas aussi la suppression des pharmaciens autorisés, et que si soucieux de la santé de leurs malades, quand il s'agit du diplôme de médecin ils le deviennent beaucoup moins quand c'est celui du pharmacien qui est en cause.

Il y en a même (heureusement qu'ils sont rares, pour l'honneur du corps médical) qui, loin de laisser leurs clients libres, ce qui serait très juste, les forcent à se servir chez des pharmaciens n'ayant aucun diplôme et, par cela même ne donnant aucune sécurité.

Pourquoi font-ils cela ??? nous ne voulons pas éclaircir ce mystère.

Comment, il y a des médecins assez... allez-vous dire ? Hélas ! oui.

Et c'est si facile de faire changer de pharmacie à un client, quand le pharmacien déplaît.

Il suffit au médecin de dire : Comment, vous prenez chez un tel, si vous voulez guérir, je ne réponds pas de vous guérir ; ou bien : Vous pouvez aller où vous voudrez, mais vous ne trouverez ce médicament que chez X X X. ; ou bien encore : Qu'est-ce que c'est que ce pharmacien chez qui vous prenez vos remèdes ? mais il n'est pas connu !

Il y a aussi : Mais c'est horriblement cher ; ce n'est pas comme cela que doit être préparé ce médicament ; ce n'est pas ce que j'avais ordonné, etc., etc.

Ce qui se termine invariablement par : « Mais prenez donc plutôt chez X X X. vous payerez beaucoup moins cher et vous serez sûr d'être bien servi. »

Après cela, quels sont les malades qui résistent.... Il y en a bien peu.

Si nous ne nous trompons, plainte fut, croyons-nous, portée, l'année dernière,

| Le 10 avril 1893 | Therm. | Barom. |
|-------------------------|--------|--------|
| Sept heures du matin... | 9° | 760 |
| Midi..... | 14° | 761 |
| Trois heures du soir... | 13° | 761 |

Sage-femme de 1^{re} classe

Madame EDELIN, *ex-interne des hôpitaux de Paris*, 4, rue Al-Djazira, maison Boulakia, installée récemment à Tunis, prévient le public qu'elle donne des consultations tous les jours, de une heure à trois heures du soir.

Hier, nous avons été désagréablement surpris de ne pas entendre les petits arabes crier « la Tribune ».

Renseignements pris, notre excellent confrère et ami, pour cause de réorganisation — réorganisation annoncée, du reste — avait dû suspendre ce numéro.

Et nous sommes heureux d'apprendre à ses lecteurs, qui sont les nôtres, que la « Tribune » continuera sa publication lundi prochain.

En ce moment, un groupe nombreux se forme autour d'elle : on sait qu'il s'agit de la « Société de Géographie », qui compte déjà les sommités du monde tunisien.

Nous souhaitons de tout cœur à notre confrère le succès qu'il mérite à tant de titres.

La saison théâtrale se termine ce soir avec *Les Mousquetaires de la Reine*.

Nous ne laisserons pas partir la troupe de M. Donchet sans la remercier pour les bonnes soirées qu'elles nous a fait passer cet hiver.

Si parfois, quelques représentations ont laissé quelque peu à désirer, le public tunisien, bon enfant, a su qu'il fallait mettre cela sur le compte du surmenage et c'est ce qu'il a fait.

Nous adressons particulièrement nos adieux, à M. Devineau et Mlle Grégia dont nous conserverons longtemps un excellent souvenir.

A M. Donchet, nous ne lui disons pas adieu, mais au revoir et espérons que le secrétariat général du gouvernement tunisien voudra bien lui donner la subvention de trente mille francs votée par le conseil municipal afin d'entendre l'hiver prochain le grand opéra.

Une fumisterie. — Notre confrère Morinaud, de Constantine, en ce moment à Paris, écrit dans son journal :

Je viens de visiter le Musée commercial algérien qui s'est créé sous le patronage de la représentation algérienne et sous la haute direction de M. Lesueur, sénateur du département de Constantine. Les conseils généraux, le gouvernement général ont subventionné cette œuvre qui devait être une

protection assurée contre les voleurs et les mésaventures de la route. Ce vieillard n'avait pour tout vêtement qu'un simple haïk ; ses jambes et ses bras encore nerveux étaient nus ; aux talons de ses pieds, chaussés de sandales étaient attachés des éperons mauresque ou pointes de fer argenté, longues d'environ vingt-cinq centimètres et entourés d'un cercle de métal vers le milieu, afin d'empêcher l'arçon de piquer trop en avant. Du reste, un écuyer arabe n'use que fort modérément de ses éperons.

— De quel côté diriges-tu tes pas, ami dit Mohammed ; j'espère que nous suivrons le même chemin et que nous profiterons du bienheureux préservatif que tu tiens de quelques saint personnage, ou ali dont Allah veuille protéger l'existence comme la tienne et la nôtre également, s'il te plaît.

— La volonté d'Allah soit faite. Je vois rendre visite au cheikh Obéid-al-Mouahedyn (Obéid l'Unitaire), dont la maison s'élève au Ksour d'Oumm-R'hir. Quant à ce bâton, ajouta-t-il en le baisant avec respect, depuis que je l'ai, mes voyages ont toujours été exempt de périls.

(A suivre)

bre d'agriculture consultée a émis un avis défavorable.

Tel est actuellement l'état de la question.

Tous s'accordent à reconnaître la nécessité d'un changement, mais, aucun des systèmes proposés jusqu'à présent n'a paru assez exempt d'inconvénients, pour qu'on puisse en tenter l'application.

L'impôt fixe par pied d'olivier ou par surface cultivée est certainement préférable à l'impôt de la dime ; mais il paraît à peu près impossible de le substituer brusquement à l'impôt établi. Le mieux serait de pouvoir opérer cette substitution insensiblement, sans contrainte et de la généraliser plus tard, lorsque l'expérience acquise permettra d'en reconnaître les avantages.

Cette marche prudente, qu'il est désirable de voir suivre nous a suggéré l'idée d'un nouveau système que nous allons exposer.

Voici sommairement, à quel il consiste :

1. Maintenir le système de la dime en l'améliorant en le simplifiant le plus possible.

2. Prendre pour assiette de l'impôt, l'évaluation de la récolte sur pied, ou en cas d'impossibilité, recourir à la fixation de la récolte par la vente aux enchères ; affranchir la fabrication de l'huile ; substituer au fermage la régie par l'état.

3. Accorder à chaque propriétaire la faculté d'opter entre le système de la dime et le système de l'impôt fixe, soit par pied d'olivier, soit par surface cultivée, sous la seule condition que la propriété soit immatriculée.

Cette dernière disposition constitue l'innovation du nouveau projet.

Au premier abord, on s'effraiera peut-être de l'idée du fonctionnement parallèle de deux systèmes d'impôt aussi différents, mais on reconnaîtra en y réfléchissant que cette situation ne sera pas plus anormale que l'application de la loi française aux immeubles immatriculés, alors que les immeubles non immatriculés restent soumis à la loi indigène.

(A suivre.)

Quelle est la plus vieille université du globe ? C'est celle de Fez, au Maroc, l'université Kerouine, comme elle s'appelle, fondée au neuvième siècle par une dame de Kairouan, en Tunisie, Fathma-la-Sainte.

Non seulement c'est la première en date des universités, mais ce fut pendant tout le dixième et le onzième siècle à peu près la source unique où vinrent s'abreuver les assoiffés de science, Arabes et chrétiens.

Il n'est pas douteux que Fez n'ait compté à cette époque (et jusqu'à la fondation des universités de Paris, d'Oxford et de Cambridge) des étudiants andalous, français et même anglais aussi bien que des étudiants tunisiens, égyptiens, tripolitains et congolais.

C'est encore le foyer occidental de la théologie musulmane.

— Qu'Allah vous chérisse !
— Qu'Allah vous donne la paix ;
— Que vos jours soient heureux !
— Que le salut et la miséricorde, ainsi que les bénédictions d'Allah, te soient accordés, ajouta Mohammed.

Puis se tournant vers Maurice.
— Il n'y a, je crois, aucun danger, à courir avec ces gens-là ; surtout parce qu'ils ont des femmes.

Et il montra du regard les palanquins terminés en coupoles surmontées d'une longue pointe, que portaient plusieurs méharâ.

— Ton idée n'est peut-être pas mauvaise, répondit Maurice. A surplus, nous sommes en plus grand nombre et mieux armés : nos méharâ l'emportent de beaucoup sur leurs montures.

Le plus âgé des deux cavaliers étrangers avait un air vénérable. Il était monté sur un barbe gris de fer à queue de rat ; au pommeau de sa selle pendait un long fusil mauresque ; dans la main droite, il tenait un petit bâton sur lequel on lisait des caractères arabes. Nos amis reconnurent là un des bâtons sacrés que l'on achète aux marabouts avant d'entreprendre un voyage ; c'est une

tas de fonctionnaires nuisibles qui paralyseront ses efforts s'il les garde et lui susciteront toutes sortes d'embarras ?

En attendant, on annonce le prochain départ de M. Michaud qui serait nommé inspecteur général des Ponts et Chaussées. Qu'on le nomme ce que l'on voudra hors de Tunisie, peu nous importe, mais qu'on le fasse partir au plus tôt et que les autres le suivent de près, c'est le vœu le plus cher de la colonie.

On ne parle plus du fameux panama tunisien.

Où en est l'enquête sur cette affaire ? M. Noonan Kouri aurait-il prouvé qu'il était aussi innocent qu'un petit ange ?

Nous avons vu avec peine un journal colonial de Paris, lancer quelques attaques déplacées contre une haute personnalité tunisienne.

Comme notre rédacteur en chef est le correspondant de ce journal, il tient à déclarer qu'il n'est pour rien, de près ou de loin, dans la confection de cet article.

L'impôt sur les oliviers

(Suite)

L'administration des finances, après avoir étudié l'application de ce système a déclaré qu'en pratique il présentait de tels inconvénients, qu'elle le regardait presque comme impossible.

Dans un second système, on a proposé aussi de prendre comme assiette de l'impôt, la quantité d'olives à récolter ; mais en substituant à l'estimation sur pied, la fixation de la valeur des olives, par la vente aux enchères. On vendrait par voie d'adjudication la totalité des olives sur pied et le prix qu'on en obtiendrait servirait de base pour la fixation de l'impôt.

La commission des huiles s'est ralliée à ce système, comme pis-aller, en attendant l'application d'un autre système meilleur, tel que l'impôt basé sur la surface cultivée. Mais la Conférence Consultative l'a combattu et repoussée à une majorité. Le principal motif qui a déterminé est que la vente aux enchères forcée, constitue une véritable expropriation du droit qui appartient au propriétaire, de disposer librement de ses produits.

En désespoir de cause, l'administration des Finances a proposé un troisième système, consistant à affranchir la récolte et à prendre pour base actuelle de l'impôt la production de l'huile au moulin, l'impôt serait perçu, non plus par un fermier, mais par les agents de l'état. On substituerait le pesage de l'huile au mesurage, et l'on accorderait la facilité d'acquitter l'impôt en argent.

Ce système est énergiquement reprouvé par tous les fabricants d'huile. La Cham-

les petits. Rejoint à son tour, il fit semblant de boiter afin d'attirer l'attention sur lui. A la fin, on prit sa progéniture sous ses yeux : alors, agité à l'excès, il manifesta la plus vive douleur.

A une cinquantaine de kilomètres nord de Gafsa, une caravane surgissant tout à coup de la droite, signalée par les grognements et les aboiements de Mamlouk, le Slougi à la tête longue, aux flancs larges, au ventre évidé, représentant, dans l'escorte de M. de Villebelle, la race pure des lévriers africains, appartenant au guide, attira l'attention de Maurice et de Mohammed.

Ceux-ci s'arrêtèrent, tandis que deux cavaliers inconnus piquèrent leurs chevaux et s'approchèrent à portée de voix.

— Famille et aisance (Soyez les bienvenus !), s'écria le plus âgé.

— Qu'Allah laisse son ombre sur toi ! riposta Mohammed.

— Comment est ton état normal ?

— Qu'Allah soit toujours avec toi !

— Sa bénédiction nous visite par toi.

— Que vos jours soient comme du lait.

au Résident général, par les pharmaciens justement indignés de pareils procédés et M. Massicault avait promis de les faire cesser.

Mais, direz-vous, nous voilà bien loin de là pétition faite par les médecins ?

Pas du tout, la pharmacie touche de si près à la médecine qu'il est impossible que l'une traite une question sans que l'autre n'y ait un intérêt ; aussi sommes-nous certains que si cette pétition donne un résultat, les pharmaciens tolérés auront bientôt cessé d'exister à leur tour. C'est, du reste, ce que nous ne cessons de demander depuis l'existence de notre journal.

Si nous en croyons plusieurs personnes, M. C. Dumergue, qui avait demandé la concession d'établir un tramway de la gare de Radès à la mer aurait aujourd'hui en poche celle-ci.

Les habitants de Radès et de Maxula se demandent pourquoi, s'il en est réellement ainsi, M. Dumergue ne commence pas immédiatement la construction de ce tramway ?

N'aurait-il pas, par hasard, les fonds nécessaires dans ses coffres-forts ?

Le gouvernement devrait bien, à l'avenir, lorsqu'une demande de ce genre, ou de toute autre nature, lui est faite, imposer l'obligation au solliciteur, d'avoir à déposer un fort cautionnement, afin que, si celui-ci n'est pas en mesure de s'exécuter en temps voulu, le gouvernement n'ait un bénéfice que l'on pourrait utiliser utilement pour la prospérité du pays.

Ce matin, a dû avoir lieu au *Dar-el-Bey*, l'adjudication de quelques centaines de mille chênes-lièges à démascler dans la Kroumirie.

M. l'inspecteur des forêts voudra-t-il bien nous en faire connaître les résultats ?

LA RENTRÉE DE M. ROUVIER

Une lettre d'un de nos amis de Paris, nous disait, il y a une quinzaine de jours, que M. Rouvier, qu'il avait rencontré au Palais National, venait de repartir de Marseille le 7 courant.

La chute du ministère Ribot et certaines questions tunisiennes, que notre Résident général voulait traiter à Paris, ont, sans doute, empêché notre ministre d'être ici, à son poste, comme il l'espérait, afin de convoquer au plus tôt la *Conférence Consultative* et lui faire connaître le résultat de ses démarches.

Il nous tarde que notre honorable Résident arrive ; il nous tarde de connaître un peu si ses combinaisons ont abouti.

Va-t-on construire le casino et l'hôpital ? Commencer les travaux de la ligne de Djedeïda-Bizerte ? Achever le port de Tunis ? Nous doter d'un établissement de crédit qui manque totalement ? M. Rouvier nous revient-il aussi avec l'idée arrêtée de nous débarrasser au plus tôt d'un

OURIDA

OU LE

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

(Suite)

Le bon guide ajouta l'histoire de ce cavalier démonté par une autruche, dans les mêmes circonstances et que celle-ci frappa tellement qu'il en perdit connaissance. Un autre chasseur arriva au secours du malheureux et mis l'oiseau en fuite.

Dans une chasse, à laquelle Mohammed avait assisté, une femelle essaya de tromper les assaillants ; à l'instar du canard sauvage, elle partit en étendant ses ailes, puis se laissa tomber à terre comme si elle eût été blessée, tandis que le mâle s'éloignait sournoisement avec

œuvre de propagande coloniale. Plus de 20.000 fr. ont passé là — dans le loyer d'une salle de six mètres carrés où l'on trouve quelques bouteilles de vin, une dizaine de couteaux arabes et quelques plantes du Jardin d'Essai !...

Il fallait donner à M. Lesueur, sénateur, sa raison d'être à la Bourse du commerce !... et 12.000 fr. d'appointements !

Et dire que c'est à cet homme-là, que feu Massicault a cédé la construction, si onéreuse pour le pays, du port de Bizerte !

GRAND RESTAURANT DU CAFÉ DE TUNIS
Service de 1^{er} ordre à la carte Grands vins

La *Semaine Religieuse* d'Autun annonce que le service pour son Eminence le Cardinal Lavignerie, avec oraison funèbre prononcée par Monseigneur Perraud, Evêque d'Autun et membre de l'Académie française, aura lieu dans la cathédrale de Saint-Louis de Carthage le mercredi 19 courant et dans la cathédrale de Saint-Philippe d'Alger, le 2 mai prochain.

Remerciements

La société *Fraternelle des anciens Sous-Officiers* nous prie de remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué au succès de la soirée qu'ils ont donnée jeudi dernier.

Samedi soir, ainsi que nous l'avions annoncé, a eu lieu l'ouverture de la *Grande Taverne Brasserie de l'Univers*.

Nous prédisons à cet établissement un succès certain grâce à l'amabilité des propriétaires et à la qualité de la bière servie qui est excellente.

Voir x annonces les **Grands Magasins du Printemps**.

FABRIQUE DE CARREAUX MOSAIQUES

Maison GISSLER & BEMBER

Fondée à Marseille en 1859

DIPLOME D'HONNEUR HORS CONCOURS

4 Médailles d'Or et d'Argent
aux Expositions de 1874-1878-1881-1882
1884-1886-1889

MAISON A TUNIS

Fabrique : 18, Rue de Naples. - Bureau :
1, Rue Es-Sadikia.

E. VIGNOL, Représentant

Carreaux mosaïques hydrofuges unis et à dessins incrustés. - Carreaux mosaïques vénitiens, marbre et ciment.

VENTE DE TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN GENERAL : Ciment à prise prompte, prise demi-lente, Portland et chaux, Carreaux céramiques rouges, ordinaires et fins, Carreaux faïences ordinaires et décoratifs, Tuiles et briques en tous genres, Tuyaux en poterie vernie, en grès, en ciment et en fer et ciment.

TRAVAUX EN CIMENT : Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages unis et bouchardés, Traces de Halles.

TRAVAUX DE DALLAGE EN ASPHALTE

Ornements et décorations
en plâtre et ciment pour façades
et pour intérieurs d'appartements

Etude de M. PATEL, huissier à
Tunis.

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le dimanche seize avril 1893 à neuf heures du matin, salle des ventes, rue de Danemark, à Tunis, il sera procédé à la vente de :

Futailles, bonbonnes, chaudières, tables, secrétaire, glace et autres objets.

Au comptant, frais en sus.

L'huissier poursuivant,

PATEL.

Les **Rhumes** et les **bronchites** ne résistent pas à l'usage du **sirop de Polygala composé** dont le seul dépôt à Tunis est situé à la pharmacie de première classe, rue d'Italie, en face la Poste.

GRAND LOCAL A LOUER

pour magasin ou café, Avenue de la Marine 59.
S'adresser, 8, rue l'Eglise.

AUX BUVEURS DE BIÈRE

Demandez dans tous les grands cafés :
La Bière de Bohême
en bouteilles.

Madame L. LUCHINAT

ROBES ET CONFECTIONS
Commandes d'occasion livrées dans les vingt-quatre heures
4, rue d'Espagne, 4, au premier étage
TUNIS.

Pelletterie et Plumes

M. BLANC Naturaliste, 36 rue de l'Eglise
Préparation de toutes sortes d'animaux.

FORGES DE LA PROVIDENCE

MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)
Spécialité de Poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce, d'après croquis ; - Charpentes et Ponts en fer et en acier.

La société se charge, à des prix fort modérés, de confectionner les Gitages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans l'après les dessins de maçonneries.
Agent pour la Tunisie : J. FORTI.

10 années de succès

DÉPURATIF du D. FREMY

Seul dépôt : A. DISLAY, pharmacien chimiste de 1^{re} classe
59, Avenue de la Marine. - TUNIS

Rue de Danemark, 29 - TUNIS

CORDONNERIE FRANÇAISE

à côté de la salle des ventes
ANDRIEU JEAN
Cordonnier-Bottier
Chaussures en tous genres pour hommes, femmes et enfants

Raymond Valensi

Ingénieur Civil
Rue Al-Djazira
TUNIS

Machines agricoles - charrues - faucheuses - moissonneuses-lieuses - norias - pompes à tous systèmes - machines à manège et à ocomobile, etc.

Matériel vinicole - foudres, clapets robinets, pompes à vin, pressoirs, etc

Matériel d'entrepreneur.
Matériel d'huileries - moulins à huile - presses - filtres à huiles - machines à vapeur.

USINE A VAPEUR

BAPTISTIN BRÉMOND
Avenue de la Marine - TUNIS

ATELIER DE MENUISERIE
Ebénisterie, charpente, Moulure et Chambrante par nouveau procédé mécanique

SCIERIE
N.P. Mes ateliers sont éclairés à la lumière électrique.

BAINS EUROPÉENS

ET TURCO-ROMAINS
5, Rue d'Allemagne, en face le marché



HYDROTHERAPIE, MASSAGE, FRICTIONS
Salles de repos, buffet, gymnase, Pédicure, etc.

AVIS. - L'administration des Messageries françaises (Demange et C^o) a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 15 avril prochain le départ de la voiture de Tunis-Sousse est fixé à midi précis et qu'à partir de cette date il n'y aura plus de transbordement à Bir-Loubit.

Le trajet se fera en quinze heures. Buffet à Bir-Loubit à sept heures du soir.

MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisés par décrets de S. A. le Bey
Prêts sur nantissement de valeurs et d'objets mobiliers

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme, capital : 10,000,000
OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. - Avances sur récoltes
Garde de titres. - Reports. - Paiement et escompte de coupons. - Ordres de bourse au comptant et à termes - Dépôts à vue et à échéances fixe. - Encaissements et recouvrements. - Emissions. - Souscriptions. - Chèques et lettres de crédit.

Cabinet de M. A. SGARZINI

Médecin-Dentiste
TUNIS. Rue de la Commission. TUNIS.
près de la Pharmacie Sinigaglia

AGENCE GÉNÉRALE DE PUBLICITÉ

ET D'AFFICHAGE
9, rue Essadikia, TUNIS
Annonces et réclames
Affichage ordinaire et sur emplacements réservés
Fourniture et distribution de lettres de décès, prospectus et imprimés divers

VINS DE COTEAUX

Vignoble Ksar-el-Habel
Commandant MARCHANT, propriétaire
Emile LEPAGNEY, gérant
MORNAG (TUNIS)
Fruits et primeurs
Magasin, rue d'Italie, 18

TESTA ET ASSUÏED

Rue des Maltais, 42 - TUNIS
Ferblanterie, Plomberie, Zinguerie. - Fournitures et réparations en tous genres. - Travaux de Batiments. - Installations des eaux et du gaz. et Bente et location de Baignoires - Sans-de-siège.

Vins de Champagne

de première marque
Charles GÉRARD
Maison fondée en 1753
EPERNAY
Agent pour toute la Tunisie et Malte
M. A. Modigliani, Tunis.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme
CAPITAL 8 MILLIONS de francs
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements. - Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. - Dépôts à vues et à échéances fixe. - Gardes de titres. - Paiement et escompte de coupons-Reports - Ordres de bons au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. - Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS - EMISSIONS

MAGASIN GÉNÉRAL

22, avenue de France. TUNIS
Maison BORTOLI FRÈRES et C^o
En prévision des fêtes de Pâque, LE MAGASIN GENERAL met en vente un choix considérable de nouveautés, consistant en chapeaux pour dames, capotes et chapeaux pour bébés, soierie, robes pour enfants et fillettes, pelisses, douillettes et robes de baptême, etc., etc.
Il appelle l'attention des acheteurs sur son rayon d'ombrelles et en cas où les derniers modèles sont marqués à des prix très avantageux.

Il signale aussi son rayon de chemises pour hommes, renfermant chemises blanches et couleurs, Tussor, satinette, tussallia, pongé de Chine, satin de laine, etc.
Grand choix de casques, liège, gutta-percha et moëlle de sureau. Chapeaux de paille hommes et enfants depuis l'extrême bon marché.

Nous rappelons qu'étant les seuls dépositaires pour la Tunisie du vinaigre de toilette de J.-V. BULLY, nous pouvons livrer cet article 12 francs la douzaine, pris par douzaine au minimum.

Seuls dépositaires pour la Tunisie de l'Orfèvrerie Cristofle.

Sellerie-Bourellerie

FRANÇAISE
HENRI BOUIX
Harnais neufs pour voitures de tout modèle ; harnachement de selle anglaise depuis 70 fr. et au-dessus ; lanternes neuves ; articles d'écurie et de pansage en tous genres tels que brosses, étrilles couvertures, onguent Hevid pour pieds de chevaux, cirage, vernis, eau de cuivre, pâte pour selle anglaise, chaînes d'attache et cordages de toute nature. Réparation. - Vente et achat de harnais d'occasion.
Harnais de Labour

AVIS

La Société Foncière de Tunisie met en location, aux enchères publiques, l'exploitation de la carrière de KEDDEL (pierre de taille).

L'adjudication aura lieu le mardi 2 mai 1893, à dix heures du matin, au siège de la Société, 3, rue Es-Sadikia (impasse de la Municipalité), où on peut dès à présent prendre connaissance du cahier des charges.

Boucherie Lyonnaise

28, rue d'Italie. Tunis
la plus ancienne boucherie française
Arrivages toutes les semaines
DE BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

Aux Caves Générales

Avenue de la Marine, 53
GRAND ASSORTIMENT
de vins français et étrangers
Vins Fins et Ordinaires
depuis 45 cs. le litre

Ciments supérieurs

THORRAND et C^o
à Voreppe, près Grenoble (Isère).
Spécialité de Travaux en ciment. - Caves en Ciment, garanties. - Canalisation de tous diamètres et à fortes pressions. - Dallages. - Fabrique de Carreaux en Ciment comprimé - Chaux hydraulique d'Hamman-el-Lif.
Pour les commandes, s'adresser à M. THORRAND, représentant, avenue de la Marine, Tunis.



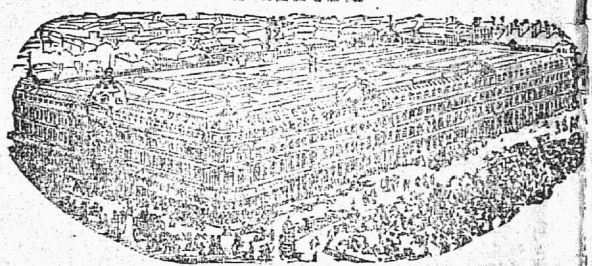
AVIS

Monsieur VONNER, ancien officier français, à l'honneur de porter à la connaissance de ses nombreux amis et clients qu'il vient d'acheter la **Librairie Populaire** et qu'il l'a transférée à l'angle des rues d'Espagne et d'Italie en face de la Poste.
Ils les prévient qu'ils y trouveront à acheter ou à louer un très grand choix d'ouvrages nouveaux à des prix exceptionnels de bon marché.
En outre, il met gratuitement à la disposition de Messieurs les Colons un local situé rue d'Espagne, 7, où ils pourront faire leurs correspondances, etc, etc.
M. VONNER se charge aussi de recevoir et d'expédier tous les colis destinés à ces Messieurs.

Cognac Marie Brizard

AU BON MARCHÉ

NOUVEAUTÉS
MAISON ARISTIDE BOUCICAUT.
PARIS



Le système de vendre
tout à petit bénéfice et entièrement de confiance
est absolu dans les Magasins du BON MARCHÉ.

Les Magasins du BON MARCHÉ réunissent dans tous leurs articles le choix le plus complet, le plus riche et le plus élégant; il est reconnu qu'ils offrent de très grands avantages tant au point de vue de la qualité que du bon marché réel de toutes leurs marchandises.

Ces Magasins ont les plus grands, les mieux situés, les plus riches et les plus curieuses de PARIS.

Catalogues, Échantillons, Albums et Modèles d'Articles confectionnés adressés franco sur demande.

Expéditions dans toutes les parties du monde.
Correspondants dans toutes les langues.

Tous les envois (autres que les meubles et objets encombrants) sont faits franco à partir de 25 francs, mais seulement à destination des localités desservies par une gare de chemin de fer. — Pour les autres localités, franco Marseille, ou, à partir de 50 francs, franco, jusqu'à destination moyennant 5 0/0 de la facture.

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

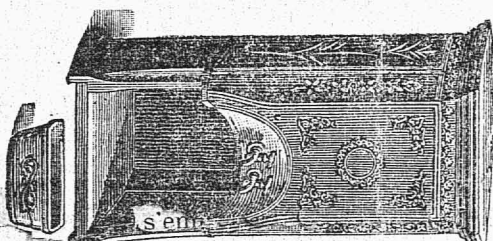
Bureaux et Magasins : 3, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

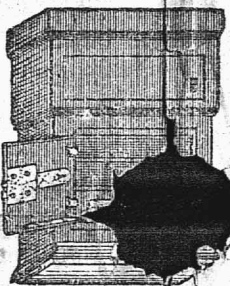
N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

QUINCAILLERIE R. et G. DE MATTEIS

17, Avenue de France



Articles de ménage en fer battu et émaillé, Quincaillerie, serrurerie et ferronnerie fine, appareils de chauffage robinetterie, bouclerie essieux et ressorts de voitures, spécialité de lampes et suspensions lampes merveilleuses dernière invention, lampes éclairant 125



bougies appareils modores nouveaux système, toiles cirées, filtres à eau en grès, charbon système Pasteur.

Dépositaires d'instruments de musique

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arriage de fromages et beurre frais à tous les courriers

Maison de gros et de détail

Compagnie générale des

BATEAUX A VAPEUR A HÉLICE DU NORD

SIÈGE SOCIAL : 4, Quai de la Citadelle, à DUNKERQUE

SERVICE RÉGULIER

AGENCE DE TUNIS

Le vapeur français N. VERBERCKMOËS capitaine SERONDE attendu de Dunkerque, La Palice et Marseille vers le 20 courant repartira à destination de Bordeaux et Dunkerque vers le 25 du même mois.

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue de Danemark.

L'Agent, A. MODIGLIANI.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Services réguliers et à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transport de passagers, de marchandises et de dépêches

Départ de Marseille tous les samedis à midi. Départ de Tunis tous les samedis à 5 h. s. Le Vapeur LORRAINE capitaine Souchon partira directement pour Marseille samedi 15 Avril 1893, à 4 heures du soir.

Prix des passages de la Goulette-Tunis à Marseille

1^{re} classe 85 fr. 2^{me} classe, 60 f. — 3^{me} classe, 30 f., avec couchette et nourriture

Pont 20 francs; sans nourriture

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à M. J.-B. PEDELUPÉ agent à Tunis

rue Es-Sadikia, à la Goulette, quai Charles-Quint.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départ de la Goulette

Lundi A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse.

A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Mercredi A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Jeu A 4 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.

Vendredi A 4 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.

Samedi A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.

Prix des passages de Marseille à la Goulette: 1^{re} classe 125 fr.; 2^e cl.; 95 3^e cl. 50 fr.

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

VEULEZ VOUS LA SANTÉ ?



ARMÉE ROYALE ITALIENNE
Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique

Massaoua, 28 janvier 1886.

MONSIEUR FÉLIX BISLÉRI, MILANO

Rompant la réserve faite par la feuille du 17 septembre, numéro 2658 ce commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero, me rapporte que : le **Fer-Quina-Bisléri** dont a fait l'expérience, M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies d'infanterie de garnison à Massaoua a donné les résultats les plus satisfaisants.

Le Major Général, signé : GENE.

COMPAGNIE L'AIGLE

société anonyme d'assurance à primes fixes
contre l'incendie

Agent général pour Tunis et la Tunisie,
M. R. VALENSI; Bureaux, rue Al-Djazira
1. — TUNIS.

ARGENT

IMMÉDIATEMENT

Achat et vente de bijoux, pierres
meubles et tous autres objets.
S'adresser, à M. S. LEITAO, rue Es-Sadikia, 7. — TUNIS.

SOLER, artiste photographe

TUNIS — 1, Rue Al-Djazira, près de la Porte de France — TUNIS

Diplôme de médaille d'argent

première Exposition internationale de Photographie, Paris 1892

Travaux Artistiques, adaptés à toutes les nouveautés photographiques — Exécution rapide et garantie

LABORATOIRE ET TRAVAUX POUR AMATEURS

Vente de Produits et Accessoires

Expédition dans l'intérieur - joli choix de vues et types de la Tunisie

Quincaillerie G. B. BUSSUTIL

33, Rue de la Kasbah. — TUNIS

Grand assortiment d'articles de ménage en fer battu. — Fourneaux potagers à pétrole, systèmes anglais et français. — Articles de ménage de la **Maison Japy frères**. — Quincaillerie fine et ordinaire. — Ferronnerie pour le bâtiment. — Cuivrierie. — Robinetterie et articles pour bourelliers et selliers. — Coutellerie. — Fourneaux. — Articles de chasse. — Toile cirée. — Outils de menuiserie pour amateurs. — Balances de ménage garanties de justesse et sensibilité. — Prix très modérés.

Messageries Françaises

DEMANGE & C^{ie}

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie



Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à 11 h.
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse au Café du Commerce

Les vrais cadeaux de valeur se trouvent dans les magasins de

D. LADISLAS

Horloger-Bijoutier

9, Avenue de France — Rue de la Commission, 1

HAUTE NOUVEAUTÉ - BIJOUTERIE EN TIMBRES-POSTE TUNISIENS

Seul dépositaire de la montre Patek Philippe et C^{ie}, Genève

Domaine d'HASSEN-BEY (près Tunis)

A.-H. D'ESPAIGNE

Propriétaire

VINS ROUGE, BLANC, MUSCAT et EAUX-DE-VIE

Entrepôt : 5, Rue de la Poste, 5, à côté de la Brasserie Vincent. — TUNIS

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Entreprise générale

DINGUIRARD, MACLER ET DELOUPY

Siège social : 6, rue d'Angleterre, TUNIS

Adresse Télégraphique : DINGUIRARD — TUNIS

Travaux à forfait et sur série de prix — Construction agricoles

Rédaction de projets et devis — Etablissements de plans

Arbitrages — Expertise

Au Marché Français

62, rue Al-Djazira, TUNIS

GRAND DÉPOT DE SEMOULES ET FARINES DE TOUTES MARQUES

Livraison à MM. les Colons de SON en gros pour l'élevage

PRIX COURANT MARS

(par 100 kilos pris aux magasins)

| SEMOULES | | FARINES TENDRES | | FARINES DURES | |
|----------------------|--------|-----------------|--------|-------------------|-----------|
| SSS extra..... | Fr. 32 | Moricelly..... | Fr. 33 | Maurel..... | Fr. 22.75 |
| SSS..... | 31 | Zafropoulo..... | 32 | Buten..... | 21 |
| Semoulette..... | 29 | Caramano..... | 29 | BDS..... | 21 |
| Grossant grainé..... | 23 | Robein..... | 26.50 | Minot..... | 20.80 |
| | | | | Farine arabe..... | 12 |

SON, gros et petit, 8 FRANCS

Pain de 3 livres..... 35 centimes | Pain blanc le kilo..... 30 centimes

Charbon : 3 fr. le sac de 30 kil. — Bois : 2 fr. 50 les 100 kil.

Le gérant: POULARD DU PALAIS